

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7364094901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7364094901>

Cette annonce a été mise en ligne le **30 avril 2024** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



-----  
*Rue de Québec  
49300 CHOLET*

### NOVA DOMICILE

Société à responsabilité limitée au capital de 17 500 euros  
Siège social : 5 Rue de la Flèche 49300 CHOLET  
488 989 070 RCS ANGERS

Par décision du 19/04/2024, la société SYGMA, Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros, ayant son siège social 5 Rue de la Flèche, 49300 CHOLET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 821 150 620, a en sa qualité d'associée unique de la société NOVA DOMICILE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société NOVA DOMICILE au profit de la société SYGMA, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal  
de commerce d'ANGERS.

Pour avis, La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**  
Représentant permanent de Médialex